



## **Règlement concours photo ; Borex vu par ses villageois.**

### **Article 1- Conditions de participation**

Ce concours photo est gratuit, il est ouvert à toute personne résidant à Borex, excepté aux membres du comité de la Société de Développement de Borex.

Chaque participant est autorisé à fournir une photo.

Les participants doivent certifier par écrit lors de l'envoi ou du dépôt de la photo, avoir pris connaissance et accepté le règlement ci-dessous.

### **Article 2 - contraintes techniques**

Période de dépôt : jusqu'au 25 avril 2021.

Les éléments sont à envoyer par mail à : [sdb@borex.ch](mailto:sdb@borex.ch) aucun format précis n'est demandé ou à déposer dans la boîte aux lettres : Ch. Sur la Gare 11 1277 Borex Marco Bühler

Les photographies peuvent être en couleur ou noir et blanc et sans date limite de prise.

Le nom du photographe ne doit pas apparaître sur la photographie.

Seront exclues de participation les images :

- Retouchées
- Plagiées ou copiées
- N'ayant pas de lien avec Borex

Les photographies ne devront pas porter atteinte, d'une quelconque manière, à toutes personnes et ne pas constituer un outrage aux bonnes mœurs, une incitation à la réalisation de certains crimes ou délits, à une quelconque provocation ou discrimination, à la haine ou à la violence. Les participants s'engagent à ne pas se mettre en danger ou mettre en danger la vie d'autrui lors de leur prise de vue. Ils s'engagent à respecter la vie privée et la propriété d'autrui.

### **Article 3 - Exposition des œuvres**

Les œuvres seront imprimées par la Société de développement de Borex et exposées du 10 mai 2021 au 4 Juin 2021 à différents points dans le village.

Selon le nombre de photographies reçues elles seront exposées ; à la salle des Alisiers (visibles depuis l'extérieur) et au restaurant la Ferme de Borex (visibles depuis l'extérieur).

### **Article 4 - Vote du public**

Chaque photographie se verra attribuer un numéro. Ce sera alors le public qui votera pour ses 3 photos favorites. Il pourra y écrire par ordre de préférence les numéros des 3 photos et inscrire son nom et prénom sur un papier à déposer dans la boîte au lettre de la SdB: Au Village

13, 1277 Borex (boîte aux lettres verte, pas boîte votations), ou en envoyant un mail à [sdb@borex.ch](mailto:sdb@borex.ch).

Les 5 photos ayant reçu le plus de votes seront classées et se verront attribuer un prix.

Les membres du comité de la société de Développement de Borex trancheront en cas d'égalité.

#### **Article 5 - Covid-19**

Les personnes sont tenues de respecter les normes sanitaires en vigueur en lien avec la Covid-19 sur les lieux d'exposition et lors de tout autre moment lié au concours photo.

#### **Article 6 - Responsabilité**

La société de Développement de Borex ne peut pas être tenue pour responsable en cas d'altération, ou de non-réception de fichiers envoyés par voie électronique ou déposés dans la boîte aux lettres.

La société de Développement ne saurait être tenue pour responsable en cas de non-respect de ces règles et se réserve le droit de modifier le présent règlement et de modifier le calendrier du concours.

#### **Article 7 - Utilisation des images**

La Société de Développement de Borex se réserve le droit d'utiliser les photographies envoyées ou déposées dans le cadre d'autres manifestations de la SdB (par exemple réexposer les photos lors du 1 Août).

#### **Article 8 - Annonce des photos gagnantes**

Les 5 gagnants seront informés personnellement dans le courant du mois de Juin et leur prix leur sera décerné individuellement.

Les photos gagnantes seront affichées durant deux semaines supplémentaires et pourront selon la volonté des gagnants être publiées sur le site internet de la SdB; <https://www.developpement-borex.ch>

La municipalité de Borex souhaite utiliser la photo gagnante comme carte de vœux avec un droit de veto de sa part.

## Article -9- Dotation

Les 5 photos ayant obtenu le plus de votes du public se verront discerner un prix dans un des magasin/restaurant/autre de la région.

Nous remercions très chaleureusement pour leur soutien ;

### Cyril'Studio Photo à Borex



### Nature en Scène à Borex



### Borex Poissons à Coinsins & Nyon,



### Le Domaine du Capitole à Signy,



### Les Fleurs de Sakura à Eysins



### Le Panier Gourmand à Signy Magasin à la ferme

Du lundi au vendredi de 09h00-12h00, puis de 13h00-18h00  
Le samedi de 09h00-12h00

## Article 10 - Acceptation du présent règlement

La participation au concours entraîne l'acceptation entière et sans contestation du présent règlement.